



Un vrai choix de ville

Constructions au bord de la nationale 6, bâtiments à la place du parc du Pavillon Flore... Ceci n'est qu'un avant-goût.

Systématiquement soutenu par tous les élus de sa majorité, le maire a en effet signé un accord autorisant la construction d'immeubles en zone pavillonnaire.

Cet engrenage dangereux d'une urbanisation excessive fera le bonheur des promoteurs, pas celui des Montgeronnais qui verront se dégrader leur qualité de vie et s'aggraver leurs conditions de déplacement (bouchon de Villeneuve-Saint-Georges, RER déjà bondé).

Ceux qui ont connu Villeneuve-Saint-Georges il y a 25 ans et voient ce qu'elle est devenue savent qu'une ville peut rapidement basculer.

Pour résister à la pression immobilière et apporter de vraies solutions aux habitants, la stratégie de mon équipe est différente. Nous proposons de :

- **fixer des règles strictes** pour empêcher de construire n'importe quoi, n'importe où afin que Montgeron conserve son côté « ville à la campagne »
- **protéger et mettre en valeur notre patrimoine** culturel et historique car il constitue notre premier atout
- **favoriser l'implantation d'entreprises** et donc la création d'emplois pour permettre au plus grand nombre de travailler près de chez eux

- **créer un office municipal de l'habitat** qui attribuera aux Montgeronnais, notamment aux jeunes et aux familles les plus modestes, les logements leurs permettant de continuer à vivre dans notre ville.

Face à la logique du « toujours plus », nous devons aujourd'hui, tous ensemble, affirmer notre attachement à ce qui fait le charme de notre ville.

*Fidèlement,
François Durovray*

François DUROVRAY

Président de l'opposition municipale
Conseiller régional d'Ile-de-France

✓ ON A AIMÉ

- Le remboursement, à la suite de notre manifestation avec les locataires, par le bailleur social de l'Oly d'une partie –encore trop modeste– du surcoût de charges lié à la panne de chauffage.

- Le retour de la statue des 3 grâces place de Rottembourg. Dommage qu'elle soit défigurée par du mobilier inesthétique et disparaté.



- La mobilisation des parents d'élèves de l'école Hélène Boucher pour sauver un poste d'enseignant.

✓ ON N'A PAS AIMÉ

- La réduction des aides aux Montgeronnais en difficulté. Les dépenses de conseil en municipalité (59 000€ par an) sont désormais 4 fois supérieures à sa subvention au centre communal d'action social (15 700€)



- Le manque d'anticipation de la mairie face aux problèmes évidents qu'allait générer la refonte du système de collecte des déchets telle qu'elle était prévue : ramassage de nuit, volumes des containers trop petit, ramassage des encombrants trop contraignant.

L'autre journal - N°11 - Mai 2011

Tirage : 12 000 exemplaires

Financé par vos dons et distribué par nos bénévoles. Imprimé sur papier issu de la gestion durable des forêts avec des encres végétales.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

DES IMMEUBLES À LA

Avant même de concerter les Montgeronnais sur les orientations du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration, la majorité municipale organise le retour en force des promoteurs. Dans le précédent numéro de l'Autre Journal, nous dressions une première liste des

Rue Guynemer : 23 nouveaux logements au bord de la N 6

Après les 29 logements route de Corbeil, la ville a accordé, sans concertation, un permis de construire pour la construction de 23 logements sociaux qui seront coincés entre la nationale 6 et la bretelle d'accès à cette nationale.



Nouvelles menaces de construction quartier du Luet le long de la N6



La municipalité prétend n'avoir aucun projet sur les 5 terrains qu'elle vient de racheter. Cela ne peut que nous inquiéter quand on sait qu'impasse de la Garenne elle a autorisé une urbanisation si dense qu'une habitation se retrouve à 5 mètres de la N6 (photo).

10% de la ville placés en veille foncière

Les zones en rouge sur la carte recouvrent plus de 10 % de la superficie de la ville. Sans concertation avec les habitants concernés, elles ont été placées en veille foncière.

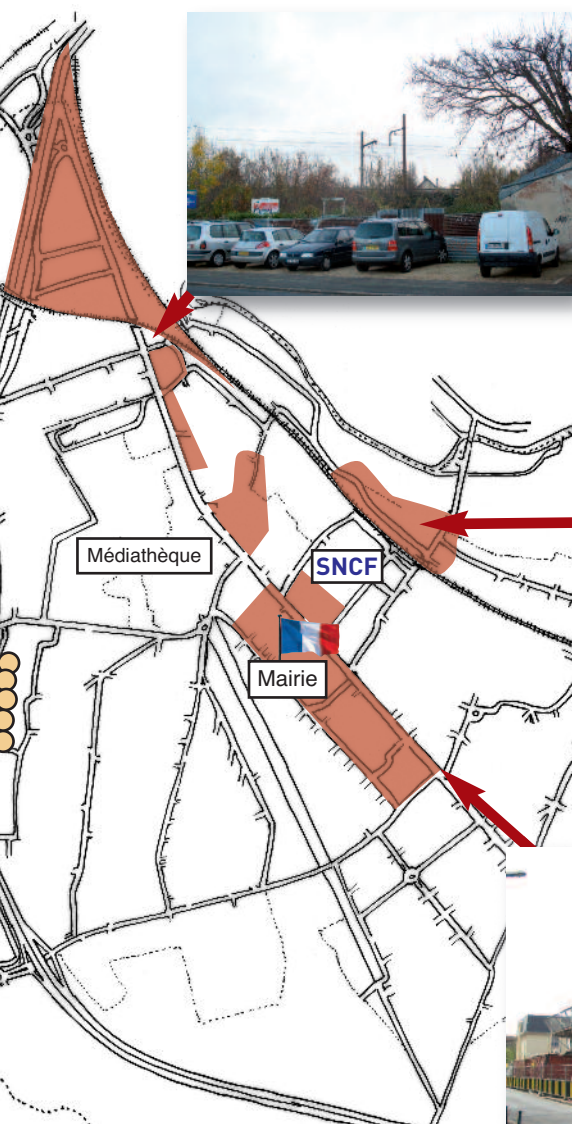
Concrètement, la municipalité a signé une convention avec un établissement public (EPFIF) lui **permettant d'acheter les biens par voie amiable, de préemption ou d'expropriation.**

Ces biens seront par exemple revendus à un promoteur immobilier et **la ville s'engage à autoriser la construction d'au moins 70 logements à l'hectare soit le double environ de ce que prévoit le POS actuel dont 30 % de logements sociaux minimum.** sur les projets définis. La ville se défend en prétendant que les achats ne pourront pas dépasser 3 millions d'euros.

L'argument est falacieux. Elle oublie de dire que, comme dans un crédit revolving, il s'agit de trois millions rechargeables. Dès qu'un bien est vendu à un promoteur, les compteurs sont remis à zéro et de nouvelles maisons pourront être achetées !

PLACE DES PAVILLONS

opérations programmées : Route de Corbeil, Chemin du Dessus du Luet, rue de la Garenne. Nous vous dévoilons ici les nouveaux projets apparus en 6 mois à peine. Seule votre mobilisation à nos côtés peut convaincre la municipalité de stopper cette boulimie de béton.



Rue du Gué : encore un immeuble le long de la voie ferrée

Sur ce terrain, coincé entre l'avenue Jean Jaurès et les voies ferrées (classées en 2003 parmi les plus bruyantes d'Ile-de-France), la majorité municipale prévoit la construction d'un immeuble locatif social et a autorisé une majoration des volumes de 50 % supérieur à ce qui est autorisé par le Plan d'Occupation des Sols actuel.

Quartier de la gare : +50 % de construction

Sur ce terrain situé en limite de zone inondable, la ville prévoit la réalisation d'un immeuble à caractère social et a encore autorisé une augmentation de 50 % des volumes pour l'accueil de logements sociaux.



Un immeuble est en construction à la place du Parc du Pavillon Flore.

Place des tilleuls : la mobilisation paie



Là encore, la majorité avait prévu une construction avec 50 % de volume supplémentaire par rapport aux règles du POS pour accueillir des logements sociaux sur l'emplacement de l'ancienne maison de retraite Sofia... mais aucune place de stationnement ! Devant la mobilisation des habitants à nos côtés, la majorité a abandonné in extremis ce projet.

DES CONCLUSIONS ÉCRITES À L'AVANCE



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours.

Mais, avant même d'en débattre avec

les habitants, la ville a signé une convention par laquelle la ville s'engage à réaliser 70 logements à l'hectare.

Cette décision revient à écrire les conclusions du PLU à l'avance. C'est la négation même du processus de concertation qui devrait être transparent et ouvert.

Les réunions sur le PLU tournent donc à la mascarade. Leur seul but est de faire avaler aux Montgeronnais un projet de forte densité urbaine déjà ficelé avec les promoteurs.

Françoise MUCEL
Conseillère municipale

TGV : RÉTROPÉDALAGE MUNICIPAL

Acte I En janvier, nous révélons un projet de voie TGV susceptible de traverser la ville.

Acte II La municipalité nous traite de menteurs et affirme n'avoir aucune information sur le sujet... mais reconnaît que des réunions se tiennent depuis décembre.

Acte III Nous apportons la preuve que la ville a été invitée à des réunions depuis un an et demi et que l'agglomération a pris position sur le sujet début janvier.

Acte IV Changement de tactique : le Montgeron Mag de mars consacre 2 pages à ce sujet qui soit disant n'en valait pas la peine.